Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 34 (1977)

Heft: 12

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Colloque de la physiologie médico-sportive à Saint-Etienne

200 chercheurs condamnent l'athlète-robot

Le choix de la ville de Saint-Etienne pour accueillir un colloque international de physiologie médico-sportive, semblait tout indiqué, et n'était d'ailleurs pas le fruit du hasard. Ainsi pendant 2 jours, plus de deux cents spécialistes venus du monde entier, ont participé à un congrès qui se déroulait pour la première fois en Europe et où se trouvaient rassemblés chercheurs et professeurs spécialisés en physiologie, professeurs d'éducation physique, médecins de diverses disciplines, athlètes et entraîneurs.

Le thème de ce congrès portait sur les facteurs limitant l'endurance humaine et sur les techniques d'amélioration de la performance. La physiologie de l'effort étudie en effet tous les mécanismes de l'organisme, s'arrêtant particulièrement aux problèmes musculaires, aux électrolytes, c'est-à-dire aux substances cellulaires, comme le calcium, le magnésium ou le potassium qui commandent le régulation cellulaire, ou encore aux questions d'équilibre, en eau ou en sucre, au cours d'un engagement physique. Les travaux de ce congrès ont réaffirmé la nécessité de la recherche physiologique pour faire progresser les athlètes dans leurs performances. Les chercheurs vont, bien sûr, à l'encontre d'une méthode aussi artificielle que novice, le dopage. Les physiologistes, après des années d'expérience, proposent en revanche des moyens «naturels» pour améliorer la forme physique d'un sportif comme certains types d'entraînement ou des «techniques» diététiques applicables soit avant, soit pendant une épreuve.

Le rôle de l'alimentation

Pour les sports à longue durée, le cyclisme ou les courses de fond par exemple, le rôle de l'alimentation et de l'hydratation est primordial pour améliorer les capacités d'endurance du sportif. Le coureur «brûle» énormément de calories et doit reconstituer son «stock» en particulier en glycogène, car le glucose est l'aliment le plus important du matériel musculaire. Si, pendant de nombreuses années, on recommanda de ne pas boire au cours d'un effort, on sait maintenant que l'hydratation est, bien au contraire, indispensable.

Les chercheurs ont ainsi mis au point des tableaux de prise de boissons, variant en fonction de l'intensité de la dépense physique. Le professeur Gollnick, de l'Université de Washington, rappela ainsi qu'il fallait absorber du glucose par temps froid et de l'eau par temps chaud. Au cours d'un exercice prolongé, l'athlète tire son énergie de glucose libéré par le foie et apporté par le sang, ainsi un apport supplémentaire de cette substance permet d'économiser les réserves de l'organisme.

Pas de miracle

Au cours de ces deux journées, il fut également souvent question de biopsie musculaire: il s'agit de la découverte importante d'une technique mise au point par les Scandinaves, vers 1960, qui permet de mieux comprendre ce qui se passe à l'occasion d'un effort physique. On utilise ainsi un trocart (sorte de sonde) qui, enfoncé dans le muscle, permet de prélever quelques fibres pour étudier de nombreux paramètres physiologiques, notamment la teneur en glycogène. Une grande partie de la recherche est actuellement basée sur l'utilisation de ce moyen technologique.

Enfin, à une époque où l'on parle de «super-athlètes», plus ou moins robotisés, les participants à ce colloque voulurent prouver que les sportifs peuvent progresser grâce à des méthodes scientifiques. Certes, précisèrent-ils, il n'y a pas de miracle, et ce progrès n'est réalisable que dans la limite des moyens physiologiques du sportif. Ainsi, qu'il s'agisse de la consommation maximale en oxygène d'un individu, ou des caractéristiques des fibres musculaires, la science ne pourrait les modifier totalement.

Ce sont, en effet, des données génétiques, et si un sportif qui a des fibres musculaires à contraction rapide peut devenir un sprinter, il ne pourra en aucun cas devenir coureur de fond, car ces derniers ont des fibres à contraction lente. L'entraînement bien conçu et à longue durée pourra, à la limite, augmenter les capacités de l'athlète, mais jamais bouleverser sa conformation.

Refus clair et net

Ainsi, les physiologistes de l'effort se refusent à modeler un homme: ils acceptent seulement de l'aider à s'améliorer, et cela dans la mesure où il est «doué» dès le départ pour le sport de haute compétition.

Certaines de leurs découvertes, comme la nécessité d'une reprise de l'activité physique le plus rapidement possible après une opération chirurgicale, sont déjà mises en pratique. Ce colloque international, dans ses conclusions, souhaite qu'une meilleure connaissance des paramètres physiologiques soit le moyen le plus valable d'adapter l'activité physique aux réelles possibilités de l'être humain, à différents stades de la vie.

«La Suisse»

L'athlète veut chaussure à son pied

«Le pied et les sportifs» le thème est bien plus sérieux qu'il paraît. Cet organe de déplacement, de support aussi, joue un rôle important, dans la vie quotidienne. Il est soumis à rudes épreuves chez le basketteur: lorsque ce dernier bloque sa course, les orteils subissent un choc violent, comme chez le footballeur qui utilise son pied comme batte de cricket.

Mais ce même pied doit aussitôt après la compétition redevenir celui de Monsieur tout le Monde. Le problème se pose dans les mêmes termes pour chaque discipline sportive ou bien pour des ballerines. La solution paraît simple: il est nécessaire de porter des chaussures adaptées à chaque activité.

Certes, mais encore convient-il de penser que chaque individu a une conformation légèrement différente et que sa résistance aux chocs et aux pressions est personnalisée. Donc pas de formule universelle.

Les deuxièmes journées médico-sportives organisées à Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs par les commissions médicales des fédérations françaises de basket-ball et de football ont permis aux spécialistes de se pencher sur ce délicat aspect des choses.

Notamment au cours de la présentation de communications sur «le pied» coordonnée par M. le Docteur Robin, M. le Docteur Commandre, un Niçois, vice-président de la Société française de médecine sportive, traita «du sol, du soulier et de pieds». M. le Docteur Jacob, médecin du Stade de Reims. formula des «réflexions sur la tendinite d'Achille». M. le Docteur Braun, rhumatologue à l'hôpital Cochin, Port Royal à Paris, nous entretint des orthèses plantaires. M. le Professeur Laboureau, un Dijonnais, parla des fractures de l'avant-pied. M. le Professeur Jean Judet se pencha sur les fractures de l'arrière-pied.

Enfin M. le Professeur Trillat évoqua «les traumatismes de la cheville du sportif» qui peuvent être soignés en fonction des cas, sans obligation d'intervention chirurgicale.

Les rapporteurs surent présenter leurs conclusions de manière simple, claire et précise. Nul doute, les médecins sportifs sont décidés à s'occuper de la médecine du pied, mais aussi de l'orthopédie et recherchent les moyens pour éviter les incidents. La prévention et l'éducation des sportifs sont leurs principales armes.

M. le Docteur Braun nous a confié: «Il convient de bien chausser les sportifs et éventuellement appareiller leurs chaussures. L'idéal serait le ‚sur-mesure' qui est réservé à ceux atteignant les plus haut niveau.»

La chaussure parfaite? Elle n'existe pas sur le marché, mais il y en a de très bonnes qui peuvent être adaptées en collant des orthèses plantaires (petits éléments modifiant la conformation de la semelle à l'intérieur de la chaussure) pour les footballeurs ou en utilisant des semelles orthopédiques pour les basketteurs. Ces dernières ont un effet d'amortisseur sur les arrêts brusques.

La chaussure doit être façonnée au pied:

«Il ne faut jamais utiliser pour un match des chaussures neuves. Certes, il est nécessaire que certaines équipes se présentent avec du matériel jamais utilisé... pour des besoins publicitaires! La formule est de changer les souliers avant le coup d'envoi. Un amour immodéré des vieilles chaussures est également mauvais.

La chaussure au fil du temps prend la forme du vice statique ou dynamique et aide celui-ci. Aussi, le pied creux qui se distingue facilement par une usure plus rapide du bord extérieur de la semelle favorise les entorses si la chaussure ne compense pas.»
Les possibilités de préparation de personnalisation des chaussures sont vastes et utilisables pour toutes les spécialités. Elles permettent une bonne assiette du pied et peuvent accentuer la réduction de la fréquence des irritations (notamment au niveau du tendon d'Achille).
Cette manifestation complétée par une exposition de produits pharmaceutiques (akiléïne, traflex, XC 1, Elastoplast) a permis aux grands spécialistes de faire le point des connaissances et des possibilités parfois très simples de prévention, tel qu'être toujours bien chaussé. Le pied ne sera donc plus négligé dans le sport français!
En 1978, le thème des troisièmes journées médico-sportives sera «Sport et transport», un sujet d'un grand intérêt.

G.J. Ballefin, «Le Dauphiné Libéré», Grenoble

Le sport et l'argent

Le sport a connu depuis un demi-siècle une mutation sociologique considérable. Restant, il y a cinquante ans, le privilège des classes sociales dont les moyens financiers et les activités professionnelles permettaient d'occuper les loisirs par des distractions nouvelles et attrayantes, le sport s'est transformé en phénomène social de première importance; d'aristocratiques, les activités sportives sont devenues démocratiques.
Le sport supposait, autrefois, la possession de l'argent et la libre disposition du temps. On peut se demander si l'argent n'est pas devenu maintenant maître du sport et de sa libre pratique.
Depuis plusieurs années, le monde sportif est périodiquement secoué de scandales, de conflits sur lesquels les observateurs et les spécialistes s'interrogent quand ils ne condamnent pas. Le statut des basketteurs naturalisés, la faillite de clubs de football professionnel, le dopage des plus grands champions cyclistes et d'autres sports, sont entre autres, les derniers exemples présents de ces remous et de ces litiges.
Il ne suffit pas malheureusement, de constater et de condamner pour que les remous s'apaisent et que les litiges cessent, car les problèmes de fond demeurent, et encore faut-il qu'ils soient d'abord posés.
Le sport, phénomène social, revêt en fait deux aspects, d'ailleurs complémentaires: le sport de masse et le sport de haute compétition.
La pratique du sport par plusieurs millions d'individus a suscité d'énormes besoins en installations, en matériel, en équipements de tous ordres. Elle a ainsi ouvert un champ d'exploitation économique et commercial jusqu'alors insoupçonné. Il s'est créé ce que l'on peut appeler un véritable marché du sport.
Mais en même temps, s'est développé et organisé le sport de compétition et de haute compétition, qui a donné naissance au «sport-spectacle». L'engouement des foules, pour celui-ci, l'intérêt de l'opinion publique pour les grandes compétitions nationales et internationales ouvraient la porte à une nouvelle forme d'exploitation économique du sport. Celui-ci est devenu un support publicitaire de premier intérêt et un moyen de commercialisation remarquablement efficace auprès de la masse des pratiquants, et même des non-pratiquants.

Le sport s'est ainsi transformé en objet de consommation et en moyen de faire consommer. Comment, dans ces conditions, s'étonner des conséquences au niveau de la pratique et de ce que certains appellent la morale sportive. La pénétration du sport, et singulièrement du sport de compétition, par l'argent et par des intérêts économiques et financiers parfois totalement étrangers à la chose sportive, tend à faire prédominer dans ce milieu le souci de rentabilité et le recours à des méthodes de gestion purement commerciales.
Dès lors, stigmatiser les footballeurs «trop payés», dénoncer les amateurs marrons, condamner les cyclistes dopés, ne présente qu'un intérêt médiocre et n'apporte, en tout cas, aucune solution à une situation dont les causes profondes ne sont pas l'amoralité et la vénalité de certains sportifs.

En réalité, le sport et les sportifs de haute compétition eux-mêmes, sont devenus une véritable marchandise. Les footballeurs professionnels s'achètent et se vendent (se transfèrent); les basketteurs, soit-disant amateurs, se recrutent par petites annonces, les cyclistes professionnels sont dans l'obligation de recourir au dopage, en guise de méthode d'entraînement.
Même s'ils font partie intégrante de ce «sport-système» et parfois de ce «star-système», ces pratiquants de haut niveau, pour reprendre l'expression de la loi Mazeaud, sont en même temps soumis à la puissance d'intérêts qui les dépassent, leur liberté subit ainsi une première aliénation, en même temps que l'opinion publique est mystifiée par le jeu de diverses falsifications que subit ainsi la compétition.
Pour tenter de compenser, ou plutôt de limiter les effets fâcheux de cette commercialisation du sport, le seul recours que l'on ait jusqu'à présent trouvé est celui de la réglementation et de la répression.
Or, non seulement ni l'une ni l'autre ne sont en mesure d'apporter des solutions au problème tel que nous considérons qu'il se pose, mais ajoutent-elles, encore de nouvelles aliénations, en portant parfois atteinte à des libertés fondamentales garanties à tout citoyen. C'est ainsi, en autre exemple, que la réglementation des transferts porte atteinte à la liberté d'établissement; que certaines clauses sont contraires au principe de la liberté du travail et de la liberté contractuelle, que l'instauration par voie légale du contrôle anti-dopage obligatoire paraît contestable au regard des droits de la personne humaine, garantis par les principes généraux constitutionnels ou par les textes internationaux.
Il est d'autre part, significatif, que placés face à une crise aigue qui secoue certains clubs de football professionnel, et en particulier Rennes, les maires socialistes réunis aujourd'hui à Nantes à ce sujet, ne semblent vouloir proposer d'autres solutions que la reconnaissance juridique d'un fait acquis, c'est-à-dire la transformation en sociétés commerciales des associations de la loi de 1901, que sont encore aujourd'hui, les clubs de football professionnel.
On doit d'ailleurs sur ce point rappeler que la loi Mazeaud dans son article 994 a formellement prévu la transformation de «groupements sportifs qui emploient des joueurs ou des athlètes professionnels ou rémunérés...» en sociétés d'économie mixte locales. L'association des capitaux privés et des subventions publiques, inscrite dans les faits depuis longtemps se trouverait ainsi institutionnalisée.
Quel que soit leur intérêt ou leur mérite, relatifs ni la réglementation contraignante, ni les réformes superficielles de structure, ni la répression ne sont de nature à remettre en cause la commercialisation du sport, et à éviter les atteintes diverses aux libertés des sportifs.
Il est donc indispensable de définir clairement ce que doit être la place du sport dans la société contemporaine s'il doit être une simple activité de loisir ou s'il doit être également une activité professionnelle réservée à une élite, à qui il conviendrait d'accorder un statut social qui ne soit pas la simple addition de privilèges et de sujétions et qui ne la mettent en marge de la société et de la vie sociale de «droit commun».
Un choix reste à faire, et des solutions sont à trouver qui ne soient ceux, ni de la commercialisation abusive, ni de l'établisation rigide.

par Michel Taupier

(avocat au Barreau, chargé de cours à l'Université de Nantes, directeur de travaux et chargé de conférences à l'Institut National du Sport et de l'Education physique)

«Ouest-France», Rennes